

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du 22 MAI 2017

L'an deux mille dix sept et le vingt deux Mai à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en Mairie.

ORDRE du JOUR :

- I – POINT SUR LES TRAVAUX.
- II – DÉLIBÉRATIONS A PRENDRE.
- III – QUESTIONS DIVERSES

La séance a été publique.

Présents : MM. FERNANDEZ, TRANIER, CADALEN, ANDRÉ, BURLET, FAURÉ, FERRARI, LECUYER, NOURET, RIGAL.

MMES BLATTES, CÈBE, RAYNAUD.

Absentes excusées : MMES BOUISSIÈRE et CADAUX.

Secrétaire de séance : MME CÈBE.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

I – POINT SUR LES TRAVAUX

① Aménagement des rues de l'Église et de la Mairie :

L'avancement des travaux est conforme au planning prévu. Les délais sont respectés.

Le béton désactivé initialement prévu pour les trottoirs sera, in fine, remplacé par des enrobés grèges.

② Réhabilitation des réseaux :

Le dépôt des plis est prévu pour le 22 Juin 2017.

③ Poste de refoulement du Garriguet :

Les travaux sont terminés, le poste sera mis en route première quinzaine de Juin.

II – DÉLIBÉRATIONS A PRENDRE

① Demande de subventions travaux rues de l'Église et de la Mairie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de faire une demande de subventions pour financer les travaux rues de l'Église et de la Mairie dans le cadre du FAVIL, des amendes de police et du FDT.

Accord du Conseil.

② Emprunt et renégociation d'un prêt Crédit Agricole

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt afin de financer les travaux rue de l'Église et de la Mairie.

Les taux ayant fortement baissé, il propose également de réaménager le prêt contracté en 2010 pour financer la construction de deux logements communaux.

Accord du Conseil.

③ Convention Fédération des Œuvres Laïques

Le Conseil accepte le renouvellement de la convention avec la Fédération des Œuvres Laïques du Tarn pour une durée de 3 ans du 30 Juin 2017 au 30 Juin 2020.

④ Régie des Transports : dissolution et intégration des soldes comptables

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Service de Ramassage Scolaire a cessé de fonctionner depuis la rentrée scolaire 2016-2017 compte tenu de la faible fréquentation de ce service.

Il y a lieu maintenant de se prononcer sur la dissolution de la Régie des Transports et du transfert des soldes comptables au budget communal.

Le Conseil décide la dissolution de la Régie des Transports et le transfert des soldes comptables au budget communal.

III – QUESTIONS DIVERSES

① Congrès des Maires de France :

Monsieur le Maire fait part au Conseil du prochain Congrès des Maires de France qui aura lieu à Paris du 21 au 23 Novembre 2017.

② Repas à thème cantine :

Marie-Christine CÈBE informe le Conseil que le Conseil Municipal des Enfants a décidé de faire un repas avec tous les enfants de l'école à la cantine sur le thème de l'Italie le 2 Juin prochain.

③ Journées de l'art et de la créativité :

Michèle BLATTES donne le programme des journées de l'art et de la créativité des 10 et 11 Juin prochains :